

Roissy, 28 Juin 2007

## **AIR FRANCE KLM ET CHINA SOUTHERN AIRLINES ENTAMENT DES DISCUSSIONS EXCLUSIVES EN VUE DE LA CREATION D'UNE JOINT VENTURE CARGO EN CHINE**

---

AIR FRANCE KLM et China Southern Airlines annoncent leur accord pour ouvrir des discussions exclusives, en vue de la création d'une joint venture cargo en Chine.

AIR FRANCE KLM et China Southern Airlines coopèrent déjà étroitement dans les domaines du passage et du cargo. Leurs réseaux respectifs sont articulés autour de leurs grands hubs en Europe (Paris et Amsterdam) et en Chine (Pékin, Shanghai, Chengdu et Canton).

Par ailleurs, China Southern Airlines a signé le 28 juin 2006 à Canton un accord en vue de son adhésion à SkyTeam (Global Airline Alliance Adherence Agreement). Cet accord marque la volonté de la compagnie chinoise de s'engager dans les démarches préalables à une adhésion définitive.

### **Avertissement relatif aux déclarations et éléments de nature prévisionnelle**

Des déclarations et éléments de nature prévisionnelle concernant l'activité d'Air France-KLM figurent dans le communiqué de presse ci-dessus. Ils comprennent notamment des informations relatives à la situation financière, aux résultats et à l'activité d'Air France et de KLM ainsi qu'aux bénéfices escomptés de l'opération envisagée. Ils sont fondés sur les attentes et estimations de la direction d'Air France-KLM.

Ces déclarations et éléments de nature prévisionnelle comportent des risques, des incertitudes et sont susceptibles d'être affectés par des facteurs connus ou inconnus qui, pour beaucoup d'entre eux ne peuvent être maîtrisés par Air France-KLM et ne sont que difficilement prévisibles. Ils peuvent entraîner des résultats substantiellement différents de ceux prévus ou suggérés dans ces déclarations. Ces risques comprennent notamment : le risque que les synergies attendues ou économies escomptées ne puissent être réalisées ; le risque de dépenses non envisagées ; l'incertitude de l'évolution des relations avec la clientèle, les fournisseurs et les partenaires stratégiques ; et plus généralement tout changement défavorable dans la conjoncture économique, l'intensification de la concurrence ou la modification de l'environnement réglementaire qui pourrait affecter l'activité d'Air France et de KLM. Cette liste de facteurs de risque ne saurait être considérée comme exhaustive.

Il convient de plus de se reporter aux documents soumis à la Securities and Exchange Commission (comprenant les Annual Reports on Form 20-F pour l'exercice fiscal clos au 31 mars 2006), dans lesquels figurent une information plus détaillée concernant les facteurs de risques ou événements susceptibles d'entraîner des résultats substantiellement différents de ceux annoncés par Air France et KLM.

---

Internet site: [www.airfranceklm-finance.com](http://www.airfranceklm-finance.com)

Investor contact: Dominique Barbarin – +33 (0)1 41 56 88 60 – [do barbarin@airfrance.fr](mailto:do barbarin@airfrance.fr)  
Analyst contact: Olivier Mougeot – +33 (0)1 41 56 72 59 -[olmougeot@airfrance.fr](mailto:olmougeot@airfrance.fr)